



Port de Cherbourg, le 17 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration du terminal de Ferroutage du port de Cherbourg & de l'autoroute multimodale Cherbourg-Mouguerre reliant l'Espagne aux îles britanniques

Jeudi 17 juillet, à l'invitation d'Hervé Morin, Président de Ports de Normandie, Président de la Région Normandie, Philippe Tabarot, Ministre chargé des Transports, Niall Burgess, Ambassadeur d'Irlande en France, Jean-Baptiste Gastinne, Vice-Président de la Région Normandie, chargé des transports, Jean-Marc Roué, Président du Conseil de surveillance de Brittany Ferries et Pierre Vogt, Président de la Société Publique Locale Cherbourg Port, ont inauguré le terminal de ferroutage du Port de Cherbourg permettant l'ouverture d'une nouvelle autoroute multimodale entre Cherbourg et Mouguerre (Pyrénées Atlantiques) reliant l'Espagne aux îles britanniques. Cette initiative marque une étape majeure pour l'avenir du fret en France et en Europe, en favorisant le report modal vers le rail et la mer.

CHERBOURG, PORT DE REFERENCE POUR L'IRLANDE ET LE ROYAUME-UNI

Le terminal de Cherbourg a traité 91 866 remorques en 2024, dont 84 500 à destination ou en provenance de l'Irlande. Depuis 2021, le port s'est affirmé comme une plateforme stratégique pour les échanges avec les îles britanniques, avec un trafic annuel stabilisé autour de 90 000 remorques.

Le marché du fret-ferry évolue et de nouveaux défis émergent avec la nécessaire prise en considération des problématiques environnementales, le Brexit et l'augmentation de la taille des navires. L'ensemble de ces facteurs conduit tendanciellement à un usage plus limité du « tout-route » favorisant la progression des remorques non-accompagnées et le transport terrestre alternatif et massifié.

En investissant dans un terminal ferroutage, Ports de Normandie et son délégataire Cherbourg Port répondent en offrant aux transporteurs routiers une solution multimodale alternative et complémentaire, à la traction routière. Par ce biais, ils engagent également une première étape vers la décarbonation de l'activité portuaire. Ils affirment enfin leur volonté d'étendre la zone d'influence du port en Espagne, en Irlande et au Royaume-Uni.

UN INVESTISSEMENT COLLECTIF STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

Après 17 mois de travaux, le terminal de ferroutage de Cherbourg, a été achevé fin 2024 et le 20 mai 2025, un premier train acheminant des remorques chargées de marchandises est arrivé au port de Cherbourg. Equipé de la technologie LOHR, situé à 1000 m maximum des rampes ferry, il permet de recevoir des trains jusqu'à 750 m de long et de charger/décharger 12 remorques simultanément.

Cette construction représente un investissement total de 11,2 M€, financé par :

- Région Normandie : 2,9 M€
- Département de la Manche : 1 M€
- Communauté d'agglomération du Cotentin : 340 K€
- Redevances (avancées par Ports de Normandie) : 5,5 M€

- Union Européenne : 1,4 M€

À cela s'ajoute un investissement complémentaire en équipement et superstructure de 4 millions € de la SPL Cherbourg Port, société composée de Ports de Normandie (90%) et du Cotentin (10%).

Enfin, l'Etat et Ports de Normandie ont participé à la régénération de la voie ferrée, d'un coût de 3,9 M€ :

- Etat (France relance) : 1,5 M€
- Ports de Normandie : 2,4 M€ dont :
 - ✓ Région Normandie : 1,45 M€
 - ✓ Conseil Départemental de la Manche : 0,7 M€
 - ✓ Agglomération Le Cotentin : 0,25 M€

UNE AMBITION EUROPEENNE AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE



Pensé dans une logique de réduction des émissions de CO₂, le projet d'autoroute ferroviaire de Brittany Ferries constitue le 1^{er} service opérant à partir du terminal ferroviaire de Cherbourg. Il s'inscrit pleinement dans les orientations du gouvernement français et de l'Union européenne pour une logistique plus verte et durable. Il permettra, à terme, de transférer jusqu'à 25 000 remorques par an de la route vers le rail et la mer, évitant ainsi des milliers de trajets routiers longue distance.

La mise en service progressive de l'offre doit permettre d'atteindre 6 aller-retour par semaine à compter de septembre

2025.

A l'horizon 2030, l'objectif fixé par Brittany Ferries est clair : proposer une offre régulière d'un aller-retour ferroviaire quotidien, opérée par deux rames, soit 320 allers-retours annuels.

UNE LIGNE INNOVANTE PORTEE PAR BRITTANY FERRIES



La ligne reliant Mouguerre à Cherbourg, opérée par la société BAI Rail, filiale de Brittany Ferries, permettra le transport combiné de remorques non accompagnées à destination du Royaume-Uni et de l'Irlande. À Mouguerre dans les Pyrénées-Atlantiques, BAI Rail Immo, filiale à 100 % de Brittany Ferries, a financé et coordonné la réalisation d'un terminal dédié sur un terrain acquis à cet effet.

BAI Rail a par ailleurs investi dans 47 wagons de type Lohr, spécifiquement conçus pour l'exploitation de cette autoroute ferroviaire. Un accord-cadre de 5 ans a été signé avec SNCF Réseau pour la réservation et la gestion des sillons ferroviaires nécessaires.

Philippe Tabarot, Ministre chargé des Transports : « *En permettant de lancer une liaison de transport supplémentaire au départ de Cherbourg, le nouveau terminal de ferroutage renforce le positionnement stratégique de nos ports dans le fret européen. Cette autoroute multimodale, opérée par Brittany Ferries, constitue également un service pionnier : le premier transport de semi-remorques sur l'axe Atlantique en France, corridor majeur du trafic de marchandises. Ce mode de transport contribuera à réduire les émissions de CO₂, en permettant un report vers le rail et la mer, et à désengorger les routes, au service d'une logistique plus durable. Le projet bénéficie d'un soutien fort de l'État, qui contribue aux aménagements réalisés sur le réseau ferré national, en cohérence avec la Stratégie nationale pour le développement du fret ferroviaire.* »

Paloma Aba Garrote, directrice de CINEA (European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency) - Established by the European Commission :

« *C'est avec une grande fierté que nous assistons aujourd'hui à l'inauguration du terminal de ferroutage du Port de Cherbourg. Par son soutien, l'Union européenne confirme son engagement pour la décarbonation des transports via des solutions multimodales pertinentes facilitant le transfert de la route vers le rail et le maritime. L'autoroute multimodale Cherbourg-Mouguerre (Pyrénées Atlantiques) ainsi ouverte permet d'offrir des opportunités concrètes pour le commerce durable en Europe mais aussi, pour le développement des ports comme celui de Cherbourg, dont je salue l'engagement dans le verdissement des transports, la transition énergétique et le développement local.* »

Hervé Morin, Président de Ports de Normandie, Président de la Région Normandie :

« *Dans un contexte où les préoccupations environnementales, la taille croissante des navires et le Brexit impactent fortement les modalités du trafic transmanche, la Région, Ports de Normandie et Brittany Ferries ont décidé de répondre à ces différents enjeux en développant ce mode de transport alternatif. Cet ambitieux projet va permettre d'élargir l'arrière-pensée du Port de Cherbourg et ainsi poursuivre son développement, sans compromettre le trafic transmanche dans les autres ports normands, mais en offrant une alternative complémentaire et respectueuse de l'environnement. Ce nouvel outil stratégique marque un tournant dans la décarbonation du fret, que nous poursuivons avec l'électrification des quais. Cet investissement massif incarne une ambition forte : faire de Cherbourg un maillon essentiel du fret.* »

Jean Morin, Président du Département de la Manche :

« *Le Département de la Manche se félicite de cette avancée majeure, qui réaffirme le rôle central de notre territoire dans la transition logistique et énergétique. En soutenant le développement de cette nouvelle ligne de ferroutage, nous faisons un choix d'avenir : celui d'un modèle plus résilient, plus vert, et plus connecté aux grandes dynamiques européennes. Ce projet, c'est aussi la preuve que la Manche sait innover, anticiper, et se projeter au-delà de ses frontières. Il place Cherbourg non seulement comme un carrefour stratégique pour le fret, mais aussi comme un symbole d'un territoire qui conjugue développement économique et exigence écologique.*

Pour nos entreprises, nos citoyens, et nos futurs partenaires, ce nouvel atout conforte l'attractivité de la Manche. C'est une fierté collective. »

Christèle Castelein, Présidente de l'Agglomération du Cotentin :

« *Le port de Cherbourg est un véritable outil pour affirmer l'identité maritime du Cotentin. Son activité poursuit sa montée en puissance et la ligne de ferroutage en est un nouvel exemple concret. Cette dernière permet de renforcer ainsi la place stratégique de notre territoire sur la façade Manche-Mer du Nord dans les flux commerciaux et maritimes. En offrant une alternative pertinente au transport routier, elle répond à des enjeux environnementaux forts. Premier port Français vers l'Irlande et place forte pour le développement des énergies marines renouvelables, le port de Cherbourg est aujourd'hui le premier port de la Manche à proposer le transfert du fret du rail directement sur les navires. Cet atout environnemental est une vitrine pour notre territoire et le vecteur d'un nouveau dynamisme économique.* »

Jean-Marc Roué, Président du Conseil de surveillance de Brittany Ferries :

« L'année 2025 sera décidément celle de la décarbonation pour Brittany Ferries ! Au début de cette année, ce sont les deux premiers grands ferries hybrides de l'Union européenne, à propulsion GNL, BioGNL et électrique, qui ont rejoint notre flotte. Et aujourd'hui, avec cette première tranche de l'autoroute multimodale qui relie désormais l'Irlande, le Royaume-Uni et l'Espagne, par le rail et par la mer, c'est une nouvelle page qui se tourne pour Brittany Ferries et ses partenaires publics et privés, une page toujours plus décarbonée, toujours plus ambitieuse et, comme toujours, au service du dynamisme économique des territoires de Normandie qu'elle dessert, à commencer par Cherbourg-en-Cotentin et son port, véritable hub économique et touristique pour notre Compagnie !

Contacts presse :

Région Normandie : Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85
emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Ports de Normandie : Anne Petri Maillard – tel : 06.23.50.48.99 anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de Ports de Normandie et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.